

RCS : LE MANS
Code greffe : 7202

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LE MANS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2018 B 00862
Numéro SIREN : 825 392 251
Nom ou dénomination : 22H22

Ce dépôt a été enregistré le 05/03/2024 sous le numéro de dépôt 1543

22H22
Société à responsabilité limitée
Au capital de 6 000 euros
Siège social : 39, rue Evrard
72100 LE MANS
825 392 251 RCS LE MANS

**PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS
DE L'ASSOCIÉ UNIQUE DU 21 FEVRIER 2024**

L'an 2024,
Le 21 février,
A 14h30,

Monsieur Mokbel AHMED-MOKBEL,
Demeurant 39, rue Evrard 72100 LE MANS,

Propriétaire de la totalité des 600 parts sociales de 10 euros composant le capital social de la société 22H22,
Associé unique et seul gérant de ladite Société,

A pris les décisions suivantes :

- Constatation de la reconstitution des capitaux propres,
- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DÉCISION

L'associé unique constate qu'au regard du bilan de la Société clos le 31 décembre 2022, les capitaux propres de la Société ont été reconstitués à hauteur de la moitié au moins du capital social et qu'en conséquence, il convient, conformément aux dispositions des articles L. 223-42 et R. 123-66 du Code de commerce, de faire procéder à une inscription modificative au Registre du commerce et des sociétés, relative à la régularisation de la situation de la Société.

DEUXIEME DÉCISION

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, il a été établi le présent procès-verbal signé par l'associé unique et consigné sur le registre de ses décisions.

Mokbel AHMED-MOKBEL

